

## **Relevé de décisions du comité directeur de la flotte du 6 mars 2018**

### **Présents : tous les membres et les deux présidents de commissions**

Les modifications portées sur le calendrier 2018-18 présentées par la direction de la flotte sont acceptées par le comité directeur. En particulier, la programmation des campagnes Lightened, Eager et Hydrosed est maintenue, même si les autorisations de travaux sont toujours en attente de la part des pays concernés. Le dossier de la campagne Hydrosed a dû être revu et réévalué par la CNFH, du fait de l'interdiction de fait de la part du MEAE de travailler dans certaines zones de la mer de Chine. Le nouveau calendrier peut être mis en ligne sur le site de la flotte.

Le budget de la flotte correspondant au budget rectificatif n°1 de l'Ifremer a été présenté au comité directeur. Le budget de fonctionnement et d'investissement courant n'a pas évolué depuis la présentation du budget initial. La modification porte exclusivement sur l'inscription de 6 M€ d'AE d'investissement qui ont été débloqués par le MESRI et affectés par ce dernier à la TGIR flotte en février. Ces AE se répartissent entre 2,55 M€ pour la refonte du treuil grands fonds de L'Atalante à installer en 2021, tandis que 2,45 M€ sont positionnés sur les projets modernisation du ROV Victor6000 et 1 M€ pour la modernisation du Côtes de la Manche, projets dont le périmètre, le budget global et le calendrier définitifs seront validés en fin d'année 2018.

Conseil scientifique de la flotte. Karin Lochte (Alfred Wegner Institute, AWI) qui avait été proposée pour le Conseil Scientifique et pressentie pour en être la présidente, a décliné. Elle propose que Uwe Nixdorf (AWI), la remplace. Le comité directeur donne accord pour qu'il soit invité à siéger, et souhaite pouvoir valider la composition définitive du Conseil Scientifique lors du comité directeur de la flotte de juin 2018.

Mandats et renouvellement des commissions. Les nominations dans les commissions seront échues au 31 décembre 2018. Sur le sujet des mandats, la CNFC et la CNFH ont fait remonter plusieurs demandes de modifications. Il est demandé que la direction de la flotte coordonne la synthèse de la mise à jour des mandats, pour adoption définitive par le comité directeur de la flotte de la fin du printemps. Il est demandé que le travail de renouvellement des commissions soit également initié en mai, avec un point d'étape lors du Comité directeur de la fin du printemps.

Plan d'évolution de la flotte côtière et régionale. Il est décidé que la direction de la flotte produirait d'ici fin avril un document d'expression du besoin concernant les navires côtiers et régionaux à considérer. Ce document précisera les hypothèses retenues quand au besoin scientifique, le profil capacitaire des navires (équipements, nombre de places,...) visés et proposera un scénario à privilégier. Il sera soumis à un groupe de travail scientifique composé de membres proposés par les deux commissions (CNFH et CNFC), qui l'amendront en tant que de besoin, puis présenté au comité directeur de la fin de printemps pour validation. Sur cette base, la direction de la flotte conduira ensuite les pré-études techniques nécessaires au dimensionnement du budget et du calendrier de renouvellement de la flotte afin de Si l'appel d'offres PIA3 nécessite de répondre pour l'automne, et donc d'avancer plus vite que le calendrier prévu qui conduit à une décision finale du comité directeur de la flotte en décembre, on s'appuiera sur cette expression de besoin pour construire la réponse au PIA3.

### Devenir des engins sous-marins grands fonds.

Actuellement les engins d'interventions français capables d'intervenir dans les grands fonds sont le submersible *Nautile* et le ROV *Victor6000*, tous deux capables d'intervenir jusqu'à 6000 m de profondeur. Le *Nautile*, mis en service en 1984, est un sous-marin habité. Le ROV *Victor6000*, mis en service en 1997 est un engin télé-opéré, sans présence humaine. La mise en place d'une Flotte Océanographique Française unifiée s'est accompagnée d'un travail de prospective sur les engins d'intervention en grands fonds, au vu notamment de l'âge du *Nautile* (34 années de service) qui impose, pour que l'engin soit maintenu, des travaux de modernisation importants. Un arbitrage sur différents scénarios de renouvellement des engins de grands fonds a ainsi été soumis au comité directeur de la Flotte.

Lors du présent comité directeur, le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, qui préside le Comité Directeur de la Flotte, a confirmé que pour des raisons de permanence à la mer, le format de deux engins d'intervention (travaillant en mode chantier et/ou en exploration sur une zone réduite) et d'un engin de Survey (AUV 6000 Coral) a sa préférence pour le futur.

Le Ministère constate, après avoir consulté ses homologues européens, que les autres communautés scientifiques ont toutes fondé leurs stratégies d'interventions grands fonds sur la base de ROVs, et que ces communautés ne sont majoritairement pas intéressées par des plongées habitées grands fonds. Alors que le ministère a la volonté de renforcer la coopération franco-allemande et européenne dans l'horizon de temps considéré, poursuivre avec le *Nautile* conduirait à moderniser cet engin pour le service d'une faible partie de la communauté française, sans espoir de retrouver une masse critique d'utilisateurs par un élargissement européen. Le MESRI est donc favorable à un scénario à deux ROV (en plus de l'engin de survey) et à l'arrêt à moyen terme du *Nautile*.

Le comité directeur entérine cette position.

Il est décidé par le comité directeur de la flotte d'instruire ce scénario d'ici fin 2018 au cours d'une phase 0. Cette phase 0 devra confirmer les hypothèses de budget et de calendrier et instruire les solutions permettant de répondre avec un nouveau ROV aux principaux avantages du *Nautile* qui ne sont pas actuellement compensés par les atouts de *Victor 6000* : manque de capacité d'emport de charge utile et de prélèvement, et défaut de perception directe de l'environnement d'intervention.

L'étude de ce scénario devra prendre en compte les avancées technologiques matures existantes (y compris dans d'autres domaines) ou en phase de maturation, et les besoins nouveaux émergent. Elle devra confirmer un calendrier permettant de retrouver la disponibilité de deux engins opérationnels et identifier les solutions de financement.

Les résultats de l'étude seront présentés au Conseil Scientifique de la flotte pour avis en novembre/décembre 2018. La présentation des conclusions de l'étude et de l'avis du Conseil Scientifique sera réalisée lors de la réunion du comité directeur de la flotte de décembre 2018 qui prendra ses décisions en matière de modalités de poursuite du projet.

En parallèle, la DFO a présenté à la Commission de Sécurité du *Nautile* un dossier visant à prolonger autant que possible l'activité de *Nautile* jusqu'à l'arrivée du second ROV aux alentours de 2024 - 2025. Ce principe ayant été validé, un grand carénage du *Nautile* est en cours.

Communication de la TGRI Flotte. La DFO proposera les grands axes de la communication de la flotte au Comité directeur pour accord d'ici la mi-avril. Suite à la validation de ces axes, la direction de la flotte fera valider les solutions détaillées au fur et à mesure par le comité directeur.

Le navire L'Estran, propriété de l'université de La Rochelle est un navire à fonds plats de 11 m qui travaille dans les pertuis et jusqu'à l'embouchure de la Gironde. L'UMR Lienss s'est rapproché de la direction de la flotte pour savoir si le navire pouvait rentrer dans la TGIR. Compte-tenu du retard pris

sur le dossier des navires côtiers et de station déjà gérés par le CNRS, le comité directeur considère que cette entrée est prématurée et souhaite que l'examen du dossier soit repoussé en fin d'année.